

UGI – IGU

Paris 2022

Session thématique « Le temps des géographes »

Panel de la Commission Développements et Tropicalités du CNFG - 19 Juillet 2022 -

Les temporalités dans la géographie du développement

Animateurs : Géraud MAGRIN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne UMR PRODIG, gmagrin@univ-paris1.fr / Bénédicte THIBAUD Université Bordeaux Montaigne / UMR LAM, benedicte.thibaud@u-bordeaux-montaigne.fr / Bérénice BON, Institut de recherche pour le développement /UMR CESSMA, berenice.bon@ird.fr

Durée : 2 créneaux. 7 à 8 communications

Ce panel organisé par la commission « Développement et tropicalités » du CNFG discutera la manière dont les temporalités sont abordées par les géographes dans les pays des Suds. A l'échelle globale, l'Anthropocène désigne cette ère caractérisée par l'empreinte croissante des activités humaines sur le système terre (Bonneuil, Frescoz, 2013), marquée par l'accélération de changements multiformes (Rosa, 2005). Pour apprivoiser l'angoisse née de l'incertitude, la notion de transition s'impose de plus en plus pour décrire et parfois prescrire les changements en cours : elle désigne un ensemble de changements dont le rythme varie, mais dont les contours et la fin seraient modélisés et donc prévisibles.

Il s'agit dans cette session de s'interroger sur la spécificité éventuelle des pays des Suds face à ces nouvelles métriques du temps mondial, et à leurs implications pour leur analyse géographique. L'idéal rostowien du développement, qui imprègne la sphère institutionnelle du développement depuis les années 1960, envisage l'évolution des sociétés en une succession d'étapes qui n'est pas sans rappeler la notion de transition. Les transitions démographiques et urbaines sont au cœur du changement structurel (Lewis, 1950) qui accompagne le développement, tandis que la transition écologique proposée par Rob Hopkins (1968) propose, elle, de redéfinir le modèle de développement.

Les singularités des pays des Suds, héritages de leur intégration en position asymétrique dans la mondialisation, vont de pair avec de profondes inégalités socio-spatiales, à toutes les échelles (entre pays des Suds et au sein des territoires nationaux). D'une part, tous les territoires ne changent pas suivant les mêmes rythmes, pas plus qu'ils ne s'intègrent à la mondialisation d'une manière homogène. Dans de nombreux pays africains, une forte contingence est le prix de changements démographiques et urbains d'une vitesse inédite. Les transitions, par exemple énergétiques, ne peuvent pas avoir la même signification dans des pays développés visant à décarboner leur mix énergétique et dans des pays à bas revenu cherchant d'abord à produire et consommer davantage d'énergie (Magrin et Ninot, 2021). En outre, l'accélération et l'interdépendance des changements environnementaux dans les régions tropicales révèlent et accentuent les inégalités sociales et spatiales.

D'autre part, au sein des mêmes territoires cohabitent et se synchronisent plus ou moins aisément le temps mondial, marqué par l'accélération des échanges et la révolution numérique, et des rapports des sociétés au temps très divers, parfois ancrés dans les rythmes en lien avec les saisons, parfois alternatifs. Cette cohabitation de temporalités différentes sur les mêmes territoires, ou sur des territoires juxtaposés par la mondialisation

(par exemple une base pétrolière dans une forêt amazonienne ou une savane africaine), produit des sociétés complexes et des territoires fragmentés.

Cette session interrogera la manière dont les rapports au temps interrogent la notion de développement dans les pays des Suds. Cela inclut par exemple :

- Les rapports des sociétés aux temps, intégrant leur dimension culturelle, et la manière dont les politiques de développement (urgence ou aide) les influencent ;
- Les différences de rapport au temps au sein d'un même pays et leurs implications dans les interactions entre acteurs ;
- Les crises et les réponses apportées (effets à court / long terme) dans les Suds, dans des espaces vulnérables aux plans politique et environnemental ;
- La manière dont les injonctions aux transitions (économiques, urbaines, énergétiques, démographiques) peuvent être interprétées dans les territoires ; leur contribution aux inégalités sociospatiales, ou, à l'inverse, à la façon dont des espaces marginalisés deviennent porteurs de solutions pour une transition ancrée dans les territoires ;
- L'évolution de la géographie du développement et de son rapport au temps : redécoupage des Suds, rapport au passé et au présent suivant les approches (géohistoire, géopolitique, géographie postcoloniale, etc.).

MOTS CLÉS : Pays en développement. Temporalités. Anthropocène. Développement.
Transition